

Résumé d'évaluation

Projet de promotion et modélisation des passerelles éducatives (PASS EDUC) de l'AFD au Niger

Pays : Niger

Secteur : Education

Évaluateur : PROMAN - François-Xavier de Perthuis de Laillevault (chef de mission) - Issa Evaristho Moussa (Expert en décrochage scolaire)

Date de l'évaluation : Avril 2023

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CNE 1200

Montant : 1 M€

Taux de décaissement : 93 %

Signature de la convention de financement : 22 décembre 2017

Date d'achèvement : 30 juin 2021

Durée : 42 mois



Objectifs

Le projet avait pour finalité de lutter contre l'exclusion sociale des plus vulnérables, la marginalisation et la vulnérabilité des jeunes, terreau fertile de la délinquance et de la radicalisation. Il entendait promouvoir l'accès des jeunes exclus du système éducatif aux opportunités d'éducation et de formation existantes et favoriser ainsi la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes vulnérables de Niamey et de sa banlieue.

Réalisations attendues

- Accès de 1600 jeunes filles et garçons de 9-14 ans non scolarisés-es ou déscolarisés-es à l'éducation formelle (primaire et collège) ou aux centres de formation aux métiers dans 7 communes de Niamey et Tillabéry au Niger;
- Renforcement des capacités des OSC actives en éducation dans leur rôle d'alerte, de mobilisation sociale, de promotion et de diffusion d'approches innovantes et de bonnes pratiques pour accompagner les communes et les institutions éducatives au niveau régional et national ;
- Organisation d'une recherche-action sur les déscolarisés et non scolarisés. Actions de plaidoyer auprès des autorités éducatives aux niveaux national, régional et communal sur les enjeux de prise en charge des enfants et jeunes déscolarisés et non scolarisés.

Contexte

En 2016, le Niger enregistrait les plus bas indicateurs de la sous-région en matière de scolarisation, avec des effectifs importants d'enfants qui étaient soit déscolarisés soit non scolarisés. La Politique Sectorielle Education-Formation du Niger ciblait pour 2024 un objectif de prise en charge d'environ 10% de ces enfants dans une formule d'éducation non formelle. L'Etat a élaboré un Document de Politique Nationale en Alphabétisation et Éducation Non Formelle qui prévoyait que le sous-secteur soit délégué aux organisations de la société civile, positionnant l'Etat dans un rôle de pilotage et de régulation. Dans ce contexte certaines ONG ont développé des projets d'éducation non formelle (classes passerelles et écoles de la seconde chance) et l'ONG Aide et Action a sollicité l'AFD pour financer le projet PassEduc. Ce projet s'est inscrit dans le « Plan d'action de l'AFD pour un engagement renouvelé au Sahel » et dans le cadre de l'initiative « Alliance pour le Sahel » qui ciblait des actions à impact rapides pour les populations. A ce titre il a suivi des procédures adaptées permettant une instruction et une mise en œuvre rapides.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage était assurée par l'ONG Aide et Action au Niger. Le montage des classes passerelles s'est fait en partenariat avec le Ministère de l'Education primaire, les communes et les acteurs communautaires. L'animation et l'appui réalisé au sein des classes passerelles a mobilisé une équipe de travailleurs sociaux d'Aide et Action et de ses partenaires locaux qui sont les ONGs ONEN et RECAC. Le processus de pilotage global et opérationnel a été assuré par un comité de pilotage hébergé au sein du Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues Nationales et de l'Education Civique.

Appréciation de la performance

Pertinence

La conception du projet a impliqué l'ensemble des parties prenantes, y compris les autorités nigériennes et les bénéficiaires. Le projet a été affiné sur la base d'un diagnostic identifiant les facteurs de non-scolarisation et de déscolarisation des enfants selon les spécificités liées au genre. Le choix des sites d'implantation des classes dans des établissements de l'enseignement primaire formel est pertinent. Cependant, le choix de recourir à des constructions de classes en paillote atténue la pertinence compte tenu des besoins pédagogiques des élèves dont les conditions d'apprentissage ne sont alors ni optimales ni pérennes. Enfin, dès sa conception, le projet ne prend pas en compte le suivi des cohortes orientées vers le système formel, ce qui génère une perte d'information potentiellement utile au pilotage du projet.

Cohérence

Le Pass Educ est complémentaire au projet d'éducation alternative des jeunes (PEAJ) financé par la DDC dans les régions de Maradi et Dosso, au projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) débuté en 2020 et financé par l'IDA dans les régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry, ainsi qu'au projet de création de CEA mis en œuvre de décembre 2015 à décembre 2017 par l'UNICEF dans la région de Diffa. Au niveau de l'orientation vers les CFM, le projet a permis des synergies avec les programmes d'employabilité en accompagnant les porteurs de projets mis en œuvre par LuxDev dans la commune de Niamey.

Efficacité

La mobilisation sociale a été indispensable pour favoriser l'adhésion au projet des acteurs locaux et des bénéficiaires et s'est traduite par le dépassement des objectifs en termes de nombre d'apprenants recrutés. Elle a contribué à limiter les abandons et l'absentéisme des apprenants, pour lesquels des taux significatifs ont toutefois été observés, ce qui constitue une limite à l'efficacité du projet. Ses effets ont pâti du manque de moyens des communes et de relais à ce niveau. Les actions de mobilisation sociale ont permis une avancée très importante avec l'attribution d'un état civil aux enfants scolarisés qui n'en disposaient pas, mais elles ont, dans certains cas, contribué à instaurer une confusion sur la finalité des classes passerelles.

Efficiences

La délégation à Aide et Action et aux ONGs partenaires formalisée à travers une convention est une approche efficiente, ces acteurs étant incontournables pour la mise en œuvre rapide du projet dans le contexte d'urgence. La gestion des ressources est illustrée par des écarts entre le prévisionnel et le réalisé. Une réaffectation des ressources aurait pu être anticipée et ainsi améliorer la performance du projet, notamment au niveau des infrastructures et du renforcement de capacités des acteurs. Le projet est marqué par des retards qui font suite à la saison des pluies et la nécessité d'harmoniser les programmes. Des retards dans la livraison du matériel ont également été notifiés. La mobilité non prévue d'une dizaine d'animateurs a posé des difficultés.

Impact

Le projet a eu un effet positif auprès de certains parents et apprenants sur la perception de l'importance de l'éducation. Il est perçu par les APE et les AME comme une seconde chance et les résultats des enquêtes auprès des différentes parties prenantes illustrent un taux de satisfaction élevé. Le projet a eu un impact significatif sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement délivré lors de sa mise en œuvre même si l'absence de pérennisation du dispositif ne permet pas d'insérer et de consolider cette amélioration dans le temps.

Viabilité/durabilité

Les formations données aux membres des structures locales ont beaucoup contribué à la gestion des établissements scolaires et plus spécifiquement des classes passerelles. Le projet a généré des bonnes pratiques documentées à travers 2 livrets de capitalisation. Enfin, la durabilité est limitée par l'absence d'une stratégie de pérennisation des classes passerelles par le MEN ainsi que par le recours à la construction de salles de classe en paillote.

Recommandations

Construire des salles de classe en dur avec des latrines appropriées, afin de résoudre les problèmes liés à la sécurité caractérisant les salles de classes en paillote, de maximiser les apprentissages délivrés et de lutter contre les abandons.

Généraliser les classes passerelles au sein de l'enseignement primaire formel, dans le cadre d'une réforme appropriée assurant le leadership du MEN et en mobilisant le FCSE.

Maintenir et renforcer l'approche participative et renforcer les capacités des acteurs dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration avec une attention particulière au niveau des communes.

Prévoir le suivi des cohortes une fois réorientées dans le secteur formel ou informel comme une activité à part entière. Cette recommandation suppose que le projet soit mis en œuvre sur une durée significative afin d'assurer le suivi d'au moins deux cohortes sur une année pleine.

Associer au projet un partenariat dont l'objectif consisterait à développer des cantines scolaires au sein des établissements hébergeant les classes passerelles.

Développer les supports pédagogiques en langues locales.

Former et appuyer les animateurs pour leur permettre d'avoir une approche différenciée des publics (déjà scolarisés ou non) et renforcer leur encadrement par les directeurs d'établissements et les inspections.

Envisager des mesures incitatives aux familles, notamment pour des enfants n'ayant jamais été scolarisés, afin de compenser la perte éventuelle d'une contribution au revenu familial généré par l'exercice de petits métiers.